

# Des vives tensions éclatent dans cette commune de l'Oise, un élu écrit au préfet

Mercredi 25 décembre 2024

par Yaëlle Boutalha



Un élu d'opposition à Neuilly-en-Thelle, dans le sud de l'Oise, alerte sur des irrégularités budgétaires et des tensions internes, appelant à une intervention du Préfet.

À Neuilly-en-Thelle, une petite ville du sud de l'Oise peuplée d'environ 4000 âmes, des tensions politiques grandissantes émergent à la mairie.

Denis Jacob, un conseiller municipal d'opposition, a récemment saisi le préfet de l'Oise, Jean-Marie Caillaud, le 17 décembre dernier, pour dénoncer « des dysfonctionnements » et des « irrégularités » dans la gestion de la commune.

## Plusieurs accusations soulevées

Le groupe d'opposition municipale de Neuilly-en-Thelle, qui assure « représenter plus de 45% de la population », cite et détaille plusieurs problématiques :

« Détournement de biens publics » : une vente opaque d'un engin d'entretien communal a soulevé des interrogations sur la gestion des finances publiques,

« Suspicion de harcèlement moral » : plusieurs agents communaux auraient été victimes d'un environnement de travail dégradé, provoquant des arrêts maladie répétés et des départs précipités,

Non-respect des obligations budgétaires : depuis 2020, le conseil municipal ne transmettrait pas les tableaux d'effectifs obligatoires, une exigence pourtant stipulée dans le Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Ces problèmes, s'ils étaient avérés, poseraient des questions majeures sur la transparence à Neuilly-en-Thelle.

## Un contexte municipal tendu

Le conseil municipal du 9 décembre dernier a été marqué par des tensions entre le maire Bernard Onclercq et les membres de l'opposition. Denis Jacob a décrit

une assemblée transformée en « chambre d'enregistrement », où les décisions sont prises sans débat substantiel.

En interne, un conflit ouvert aurait éclaté à cette occasion, entre le maire et sa huitième adjointe en charge de l'urbanisme, illustrant des divisions au sein de la majorité municipale.

*"La confrontation entre les deux élus confirme officiellement les rumeurs persistantes depuis plusieurs mois d'une scission au sein de la majorité avec l'annonce de deux listes concurrentes pour les élections municipales de 2026."*

Denis Jacob

### **Les attentes de l'opposition**

Denis Jacob espère une intervention prochaine du préfet. Pour lui, il serait également essentiel de lancer un audit financier afin de clarifier la situation budgétaire et d'engager une réforme de la gestion des effectifs.

Si aucune mesure correctrice n'est prise par le préfet, l'opposition envisage de saisir le tribunal administratif. Le conseiller souhaite ainsi faire valoir le droit à l'information des élus d'opposition et garantir une meilleure transparence dans la gestion communale.

*"Si je ne reçois pas d'ici quelques jours le tableau des effectifs, je n'aurais pas d'autre choix que de saisir le tribunal administratif pour le non-respect du droit à la communication aux élus d'opposition."*

Denis Jacob

Ces accusations mettent en évidence un climat politique sous tension à Neuilly-en-Thelle.

### **Une candidature potentielle en 2026**

Dans ce contexte tendu, Denis Jacob envisage une éventuelle candidature aux prochaines élections municipales.

Bien que sa démarche actuelle soit axée sur la dénonciation des irrégularités, elle pourrait également servir de base à une future campagne. Cependant, il précise que sa décision dépendra de sa capacité à fédérer un soutien suffisant autour de son projet.

« J'ai l'ambition d'être totalement transparent si je me présente et de rendre des comptes à la population », assure l'élu concerné.

[https://actu.fr/hauts-de-france/neuilly-en-thelle\\_60450/des-vives-tensions-eclatent-dans-cette-commune-de-l-oise-un-elu-ecrit-au-prefet\\_62043118.html](https://actu.fr/hauts-de-france/neuilly-en-thelle_60450/des-vives-tensions-eclatent-dans-cette-commune-de-l-oise-un-elu-ecrit-au-prefet_62043118.html)